



121 avenue de France

Visite du 20 avril 2016

Monsieur Emmanuel Grégoire,
Adjoint à la Maire de Paris
Chargé des ressources humaines

Paris le, 21 avril 2016

Monsieur le Maire,

La CFDT vous avait saisi sur les soucis de température/ventilation rencontrés au 121 avenue de France. Ce sujet a déjà été abordé à au moins deux reprises au CHSCT central.

Saisi par le représentant mandaté par la CFDT au CHSCT DVD, j'ai rencontré le 20 avril dernier quelques agents confrontés à des difficultés matérielles liées aux installations techniques de ce bâtiment. Ma visite qui s'est déroulée en période de congés scolaires, s'est limitée à certains bureaux des 5^{ème} et 6^{ème} étages (DVD).

Beaucoup des difficultés listées sont assurément connues de l'agence de la DILT et probablement des services concernés de la DPA.

Pour mémoire :

Température

- Dans de nombreux bureaux la télécommande pilote une des deux bouches de ventilation du bureau + une du bureau voisin.
- Plus grave le bureau d'extrémité **5.68 RC** ne dispose que d'une bouche d'extraction, l'air chaud étant soufflé dans le couloir à l'aplomb du photocopieur. Le matin du 20 avril, la température étant descendue au-dessous de 17°C, l'agent a allumé le radiateur électrique d'appoint. Ce bureau est vitré sur deux côtés et mitoyen d'un seul autre bureau.
- D'autre bureaux utilisent régulièrement des radiateurs d'appoint ce qui assure un minimum de confort, mais constitue une situation paradoxale pour une municipalité autant engagée dans une approche écologique et face à un bâtiment neuf.

Éclairage

Dans une série de bureaux au 6^{ème} étage le néon côté fenêtre éclaire, celui côté couloir ne reste allumé que quelques secondes. J'ai même rencontré un agent qui m'indique être obligé d'utiliser une loupe pour travailler sur des tableaux..... Au vu du nombre de bureaux concernés il ne s'agit peut-être pas uniquement d'une mauvaise maîtrise de l'usage de la télécommande.

Bureau 5.28 C la télécommande en panne n'a pas pu être remplacée (ou ses piles ?) malgré 3 mails depuis le 29 mars dernier.

Retour d'information aux agents

La DILT et/ou la DPA a fait intervenir un certain nombre de prestataires qui ont fait le tour des bureaux et recensé les problèmes rencontrés. Les agents concernés n'ont eu aucun retour sur les mesures correctives mises en place, pas plus qu'ils n'ont été interrogés ne serait-ce que par mail sur les dysfonctionnements persistants. Une diffusion d'informations par mail aux agents concernés, au travers par exemple d'un tableau indiquant les actions correctives localisées par bureau pourrait être réalisée sans être trop lourde, du fait que le prestataire travaille probablement sur la base de ce type de tableau. L'agence de gestion pourrait enregistrer dans un tableau Excel les retours des agents concernés.

La santé des agents

Certains agents en plus des maux de tête ont connu des saignements de nez. Dans certain cas cette situation a été traitée en réglant la climatisation sur 14°C quand la température atteignait 29,7°C. L'agent est satisfait de ses nouvelles conditions de travail.

Il serait probablement utile que les agents impactés saisissent en plus de l'agence de gestion de la DILT leur BPRP, afin que ce dernier conduise une série de mesures physiques : hygrométrie, température, luminosité au niveau du poste de travail, voire vérifie que certaines prescriptions ergonomiques sont bien suivies. Une visite auprès du médecin de prévention permettrait d'éclairer la ville sur le risque que les immeubles à gestion complexe font courir aux agents présentant des « fragilités » spécifiques.

Tous les agents du 121 sont capables de boire un ou deux litres d'eau par jour. Par contre un certain nombre dont le bureau ne peut pas être placé ailleurs que sous une bouche de ventilation soufflante se plaignent de soucis aux yeux. La même démarche de mesures physiques : mesure de vitesse de l'air au niveau de la tête de l'agent, hygrométrie de l'air soufflé, pourrait être couplée avec une visite auprès d'un médecin spécialiste.

Ce bâtiment neuf est très agréable, il est donc curieux que la collectivité laisse le vitrage extérieur s'encrasser (fientes d'oiseau) laissant à penser à un laisser-aller, générant un sentiment d'abandon, qui ne correspond pas à la réalité.

L'ensemble de ces soucis pourrait déboucher éventuellement sur 4 types d'actions :

- Mission de l'inspection générale sur la gestion des bâtiments complexes, cette mission pourrait déboucher sur des préconisations appliquées aux bâtiments existants, et également à des prescriptions permettant d'améliorer finement : les modalités et calendrier de mobilisation des ergonomes de la collectivité (en articulation avec les BPRP), les CCTP des bâtiments tels que Bédier, les modalités de réception des installations techniques et bien entendu des pistes de solution de gestion.
- Création d'un CHSCT « bâtiments avenue de France », les problèmes n'étant pas liés aux directions et services accueillis, mais à la gestion de bâtiments complexes, matière qui n'est pas encore totalement maîtrisée par les services techniques de la collectivité.
- Une campagne de mesures physiques et chimiques, complétée ponctuellement par la mobilisation du service de médecine préventive pour analyser les conséquences au long cours sur les étages d'une direction pourrait être pilotées par le BPRP d'une direction accueillie au 121, la DVD par exemple. Les captages et mesurages de polluants chimiques pourraient expliquer pourquoi certains agents se mettent à tousser lorsqu'ils arrivent au bureau.
- Les travaux les plus évidents : reprise du câblage de l'éclairage par exemple, pourraient être programmés, inscrits au budget, y compris les études préalables. Le calendrier des études, travaux, voire les budgets mobilisés pourraient être communiqués aux CHSCT des directions concernées.

Les questions d'éclairage sont particulièrement horripilantes, les questions de santé pure : saignement de nez, irritation des yeux, suffisamment graves pour mobiliser les BPRP des directions concernées en articulation avec le SMP et déboucher sur des préconisations qui pourraient s'appliquer à l'ensemble du 121 avenue de France.

Ce constat interroge la CFDT sur la volonté du politique d'agir de manière efficace dans ce domaine. Soit la ville manque de compétences spécifiques et elle doit aller les chercher, soit elle ne les mobilise pas, ce qui laisse penser qu'elle pourrait faire le choix d'économies à court terme au détriment de la santé des agents.

Dominique Basson
Représentant CFDT au CHSCT central